

Compte rendu de la séance du CCAS du

Samedi 14 avril 2018-04-18

Présents: Mme Carmé Marie-Claire, adjointe; Mrs Martinez J et Dijoux Marcellino, conseillers municipaux; Mmes Anglade Annie et Pradier Josiane, membres.

Excusés: Mr Eguiluz Bernard, maire; Mmes Gisquet Simone et Loubersac Michelle, membres.

Ordre du jour :

-Vote du compte administratif 2017 et du budget 2018:

Les membres ont voté pour à l'unanimité.

-Questions diverses:

- Courrier des Restos du Cœur 81

Après en avoir débattu, les membres se sont mis d'accord sur une proposition d'une subvention annuelle, au même titre que les autres associations du village, d'un montant de 200€. Par souci d'équité, il a été proposé de verser la même somme au Secours Catholique.

Tout le monde a été étonné par le chiffre avancé de 10 bénéficiaires sur la commune. Par contre, malgré la clause de confidentialité qui les régit, il serait bon, d'une part, que ces personnes-là soient connues au moins du maire et des adjoints et d'autre part, que les Restos du Cœur se rapprochent du CCAS de la commune pour une plus grande efficacité.

- Création d'une permanence du CCAS, par Mr Dussard qui en assurerait le fonctionnement 2h par trimestre afin de donner aux personnes en difficulté une occasion d'obtenir, dans un premier temps des renseignements et peut-être une aide. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.
Pour soutenir cette action, il a été préconisé d'envoyer à chaque famille de Beauvais/Tescou, une lettre explicative par courrier timbré pour être sûr que les destinataires le lisent.
.Il a été aussi proposé que le CCAS se rapproche du Comité des fêtes pour étudier la possibilité d'animations réalisées conjointement.
- Quant au repas annuel, prévoir une réunion début septembre pour organiser le repas début décembre afin qu'il n'y ait pas de doublons repas-colis.

La séance est levée à 11h30.

Carmé Marie-Claire, adjointe